

D'une logique de place à une logique de parcours

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Personnel ayant une mission de coordination de projets ou de parcours

Durée

2 jours

Organisme de formation

➔ AT TALENTS

Date limite d'inscription

10/12/2018

Lieux & dates

➔ Groupe 1

Toulouse Session 1

Les 4 & 5 mars 2019

➔ Groupe 2

Albi

Les 13 & 14 mai 2019

➔ Groupe 3

Montauban

Les 16 & 17 mai 2019

➔ Groupe 4

Tarbes

Les 4 & 5 nov. 2019

➔ Groupe 5

Toulouse Session 2

Les 9 & 10 déc. 2019

Interlocuteur Opco Santé

Jessica LENFANT

jessica.lenfant@unifaf.fr

05.34.31.34.70

Interlocuteur OF

Anne THEULLE

anne.theulle@institut-at-talents.com

01.42.52.35.35

Intervenant

➔ Jérôme LARRAMONA

Consultant/formateur

Contexte

Dans le secteur ESSMS, il est de plus en plus privilégié le décroisement, la sortie de la logique de « place » à une approche de la personne accueillie par son « parcours de vie ». Le parcours c'est la prise en charge globale et continue des personnes au plus proche de leur lieu de vie. Il s'agit de coordonner les interventions des acteurs de la prévention, du sanitaire, du médico-social et du social. L'organisation en parcours permet de répondre au développement croissant des maladies chroniques et aux situations de perte d'autonomie qui impactent la vie quotidienne des personnes. Les parcours reposent sur l'intervention d'acteurs : du système de soins, de services et d'établissements médico-sociaux et sociaux, de collectivités locales, d'autres services de l'État et d'organismes de protection sociale. Il s'agit d'organiser une prise en charge coordonnée sur un territoire, dans la proximité de son domicile. Afin que les professionnels du secteur soient en capacité de s'adapter à ce nouveau mode de fonctionnement, une formation doit permettre de mieux décliner la mise en œuvre vers « une réponse accompagnée pour tous ».

Objectifs

- ➔ Mesurer l'impact des politiques du secteur sur l'évolution des modalités de fonctionnement des établissements et services
- ➔ Envisager les nouvelles modalités de travail du secteur
- ➔ Accompagner les directions et les professionnels aux changements de paradigme dans les établissements et services afin de passer d'une logique de place à une logique de parcours

Prérequis

Aucun

Contenu

JOUR 1

- ➔ Les lois structurantes
- ➔ Les contraintes budgétaires
- ➔ Les limites du système actuel
- ➔ Origines, ambitions et principes de la démarche
- ➔ Présentation des axes
- ➔ Déploiement de la démarche
- ➔ Le Dispositif d'Orientation Permanent (DOP)
- ➔ Le Plan d'Accompagnement Global (PAG)
- ➔ La réforme SERAFIN-PH

JOUR 2

- ➔ Les nouvelles modalités de travail du secteur

- ⇒ Cas pratique : Construire le parcours de l'utilisateur au travers de 5 ateliers, de l'admission à la co-évaluation de l'accompagnement
- ⇒ Grille commune d'évaluation des attentes et des besoins par tous les acteurs
- ⇒ La construction d'un parcours incluant plusieurs projets personnalisés
- ⇒ Le système d'information partagé au service de la fluidification des parcours et de l'observation des besoins
- ⇒ La généalogie du parcours pour visualiser tous les acteurs et leurs rôles spécifiques
- ⇒ Grille de co-évaluation adaptée, pour évaluer avec l'utilisateur la qualité de l'accompagnement tout au long de son parcours